



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



La Fondation Saint Matthieu soutient et développe les projets des établissements catholiques d'enseignement. Ses fonds proviennent de la générosité publique.

SOMMAIRE

Édito	Page 3
Missions et actions	Page 4
Une présence dans toute la France	Page 5
Un engagement sur 7 thématiques	Pages 6-7
Douze mois d'activité	Pages 8-15
Gouvernance	Page 16
Le rapport financier	Pages 17-18
Nos partenaires et mécènes	Page 19



ÉDITO

La Fondation Saint Matthieu, que j'ai l'honneur de présider, soutient financièrement les projets des écoles catholiques. Celles-ci accueillent plus de deux millions d'élèves dans 7 200 établissements ; une famille sur deux fait librement appel à l'Enseignement catholique à un moment ou un autre de la scolarité de ses enfants.

C'est dire son importance pour l'ensemble du territoire français, et la tâche immense de la Fondation Saint Matthieu.

Les établissements catholiques forment un ensemble aux organisations diverses mais leurs propositions éducatives sont toujours fondées sur une charité en actes ; c'est la raison pour laquelle tous ont besoin d'être soutenus pour que leurs projets immobiliers ou pédagogiques puissent voir le jour.

Grâce à tous ceux qui la soutiennent, la Fondation Saint Matthieu reste un repère solide et pérenne pour les écoles catholiques, qui savent pouvoir compter sur elle dans un contexte instable.

En 2024, la Fondation Saint Matthieu a continué à déployer son plan « Ambitions nouvelles » entamé une année plus tôt :

- le montant des fonds délivrés pour des projets de rénovation du bâti a fortement augmenté ;
- la plateforme de financement participatif a dépassé le cap des 300 projets annuels ;
- un nouvel appel à projets d'établissements a été lancé ;
- les partenariats avec les entreprises et les fondations se sont étoffés ;
- la communication de notre action s'est amplifiée, tant sur les réseaux sociaux que lors de manifestations réunissant donateurs et chefs d'établissement ;
- le cycle de conférences « Spiritualité, religion et société » avec des philosophes, des théologiens et des écrivains, a rencontré son public.

Tout ceci grâce à vous !

Je veux remercier ici l'ensemble de nos donateurs, partenaires et bénévoles qui permettent la mise en œuvre des projets portés et incarnés par des hommes et des femmes pleinement investis dans leur mission d'éducation.

Daniel Hurstel
président



MISSIONS ET ACTIONS

La Fondation Saint Matthieu pour l'École catholique se met au service des jeunes en finançant les investissements nécessaires à leur éducation et à leur avenir.

Créée en 2010 à l'initiative de personnalités de la société civile, la Fondation Saint Matthieu **reconnue d'utilité publique**, soutient le **développement des projets de l'École catholique** en France qui accueille plus de 2 millions de jeunes.

Elle mobilise la générosité de tous (dons et legs) pour soutenir et développer ces projets éducatifs, matériels ou immobiliers.

Elle fonctionne grâce à une équipe salariée resserrée et sa gouvernance est assurée par des bénévoles qui siègent à différents comités opérationnels.

LES CHIFFRES

7 108 000 €
de fonds versés

Ses bénéficiaires en 2024 :
155 000 élèves
de la classe de maternelle
aux posts bac

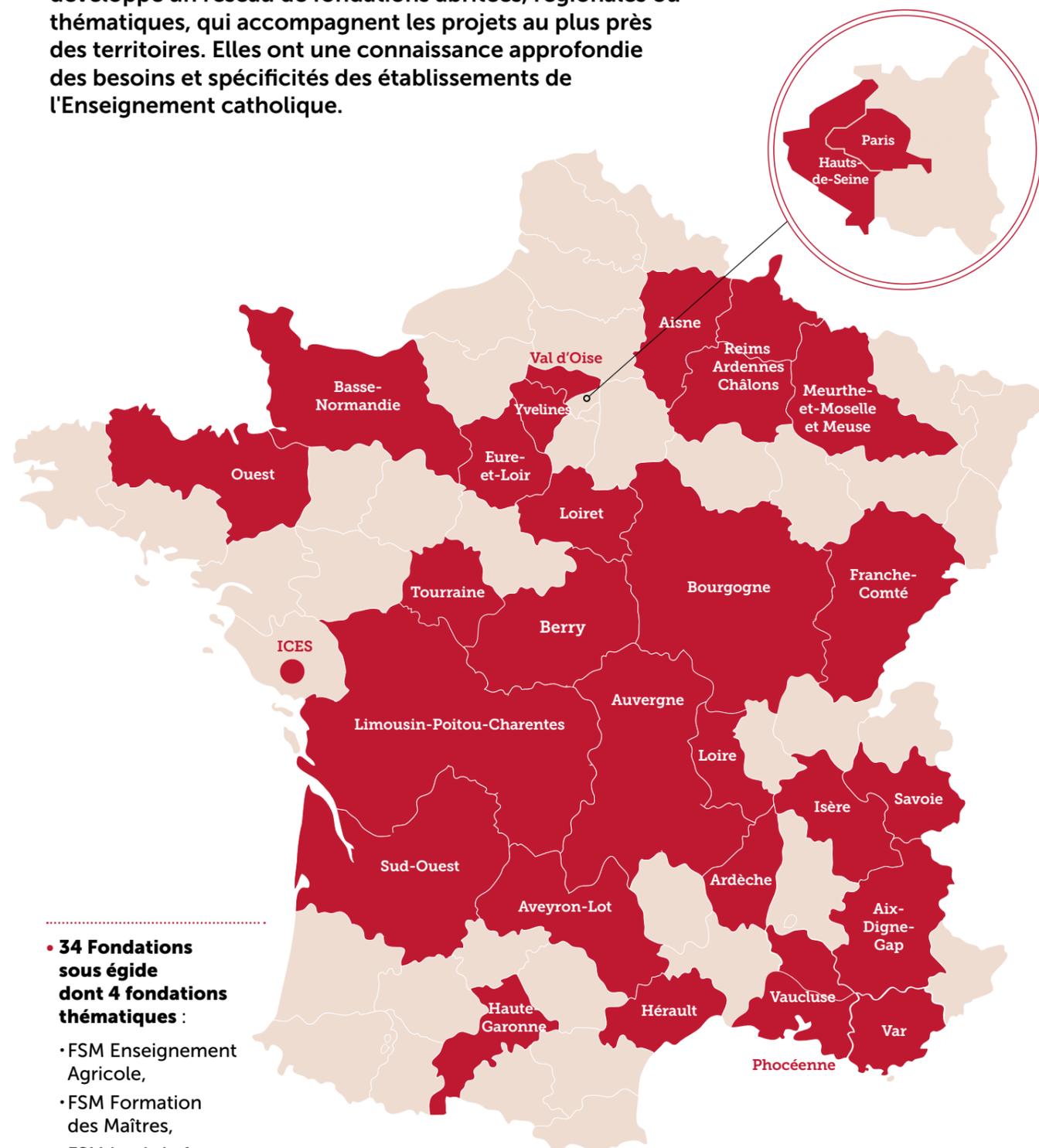
618
Projets d'établissements
scolaires soutenus

6 073 000 €
de collecte

Ses moyens humains :
8 salariés
et **383 bénévoles**
dans toute la France

UNE PRÉSENCE DANS TOUTE LA FRANCE

Pour déployer son action, la Fondation Saint Matthieu a développé un réseau de fondations abritées, régionales ou thématiques, qui accompagnent les projets au plus près des territoires. Elles ont une connaissance approfondie des besoins et spécificités des établissements de l'Enseignement catholique.



UNE ACTION NATIONALE, RÉGIONALE ET LOCALE



Collecter des fonds
pour les établissements scolaires de l'Enseignement catholique en France.



Attribuer des aides
remboursables et des subventions pour financer les projets des établissements.



Accompagner les établissements
scolaires dans leurs propres démarches de financement participatif, de réponses aux appels à projets ou de demandes de subvention.



UN ENGAGEMENT SUR 7 THÉMATIQUES



› Soutenir les petites écoles catholiques rurales.

Ces écoles aux finances souvent fragiles, sont des **pilliers de la communauté rurale** ; elles permettent de maintenir le tissu social, et sont pour des villes et des villages la seule présence d'Eglise. La Fondation Saint Matthieu mobilise des fonds et les accompagne grâce à la plateforme de financement participatif Jaidemonecole.org



› Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

L'insertion professionnelle et sociale des jeunes est un sujet particulièrement important et discriminant **pour les jeunes en situation de handicap**, souvent sortis des dispositifs ULIS (Unité locale d'Inclusion scolaire) après le lycée, et sans perspective. Certains établissements scolaires de l'Enseignement catholique mettent en place des **dispositifs innovants**, soutenus par la Fondation Saint Matthieu.



› Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre le décrochage scolaire.

En incitant et en accompagnant les élèves, et particulièrement ceux issus de bac professionnel, à poursuivre et réussir des études supérieures, **l'opportunité leur est donnée de devenir acteurs de leur parcours de réussite**. Cet accompagnement est au cœur de la pédagogie des lycées de l'Enseignement catholique qui met en œuvre des moyens dédiés, au travers par exemple des Cordées de la réussite.



› Former des enseignants qui partagent les convictions de l'école catholique.

Dans un contexte où les élèves qui fréquentent les écoles catholiques viennent de cultures et de confessions très variées, la formation des enseignants est déterminante. Elle requiert une approche propre qui permet de former de futurs enseignants en les sensibilisant à une **vision chrétienne de l'éducation**. Des bourses d'études sont mobilisées par la Fondation.



› Former les jeunes au développement durable et sauvegarder notre maison commune.

La Fondation Saint Matthieu soutient les écoles dont les projets éducatifs **encouragent des pratiques respectueuses de l'environnement** pour préserver notre «maison commune» : la création de jardins pédagogiques, l'aménagement d'espaces verts, la promotion du tri des déchets et du recyclage, ainsi que la sensibilisation des élèves au respect de la nature et à la biodiversité.



› Accueillir largement et en particulier les plus fragiles.

En mettant l'accent sur l'inclusion scolaire les écoles éveillent à l'accueil de la différence, et démontrent que **chacun peut être valorisé et soutenu** dans son développement.

La Fondation Saint Matthieu soutient les dispositifs qui rendent l'école catholique inclusive et solidaire en mettant à sa disposition des moyens financiers spécifiques.



› Construire des écoles catholiques en particulier dans les banlieues.

Les banlieues font face à des besoins urgents en matière d'éducation, avec des écoles souvent surchargées, des infrastructures parfois vétustes et des ressources limitées. Pour répondre à cette situation, la Fondation Saint Matthieu soutient la construction de nouvelles écoles catholiques, afin de **garantir un environnement d'apprentissage adéquat pour tous les élèves**.



12 mois d'activité en 2024

JANVIER Lancement du premier appel à projet pour l'insertion des jeunes en situation de handicap sortant d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Depuis sa création en 2010 la Fondation Saint Matthieu soutient les projets novateurs des établissements catholiques. A ce titre, en partenariat avec RenaSup et le SGEC*, elle a lancé en janvier 2024 **un appel à projets** à destination de l'ensemble des **lycées professionnels** catholiques qui proposent aux **jeunes, en sortie d'ULIS** ou d'ULIP, d'être **accompagnés vers une insertion professionnelle**. Ceci en utilisant, coordonnant, et complétant l'offre existante. En effet, il manque une étape après la scolarisation en ULIS : l'accompagnement auprès des entreprises, des partenaires et des centres de formation, et ce jusqu'à leur autonomisation. Sans cette étape, les freins vers l'emploi sont tels que ces jeunes adultes sont dans la grande majorité des cas exclus d'une insertion sociale et professionnelle.



Le lycée Saint Martin (Roubaix) accompagne l'insertion des jeunes en situation de handicap

La Fondation Saint Matthieu reçoit le **soutien financier de plusieurs mécènes et fondations d'entreprises**, convaincus de l'importance de cette problématique.

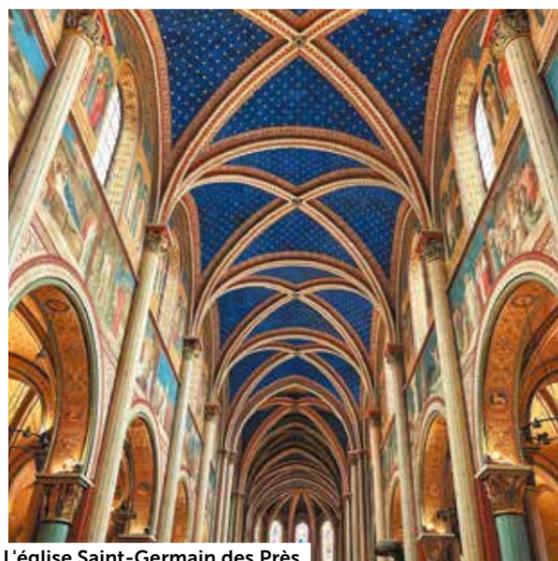
*RenaSup : organisme de l'Enseignement catholique en charge de 525 établissements de l'enseignement supérieur.
 *SGEC : Secrétariat Général de l'Enseignement catholique.
 *ULIP : Unité Localisée d'Inclusion Professionnelle.



Le lauréat de l'appel à projet

- Le lycée professionnel Sainte Thérèse (La Guerche-de-Bretagne) a bénéficié d'une enveloppe de 13 000 € pour développer son dispositif d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.
- Le lycée professionnel J.Roussel (Le Mans) a également été accompagné par des mécènes.

MARS Un concert chaque année pour soutenir une cause



L'église Saint-Germain des Prés, un superbe écrin pour ce concert.

Comme tous les ans, la Fondation Saint Matthieu a proposé à ses donateurs d'assister à un concert donné en l'église Saint-Germain-des-Près. Ainsi, le 12 mars 2024, le chœur de garçons de l'Académie Musicale de Liesse a présenté des œuvres sacrées de son répertoire.

Cet événement est l'occasion de se retrouver lors d'un **moment convivial**, de rencontrer les salariés et bénévoles qui travaillent au quotidien, et de **mettre en avant des projets d'établissements**.

Le concert annuel de 2024

a financé la **renovation du mur d'enceinte du collège Saint Dominique (Le Havre)**, et le **plafond du théâtre de l'Académie Musicale de Liesse**

FÉVRIER Soutien des futurs professeurs de l'Enseignement catholique

Le recrutement des enseignants est un enjeu majeur pour les écoles catholiques, et leur formation s'avère déterminante ; c'est la raison pour laquelle ont été créés les Instituts Supérieurs de Formation de l'Enseignement catholique (ISFEC).

Comme chaque année en février, la Fondation Saint-Matthieu pour la Formation des Maîtres **verse des bourses accordées aux étudiants qui se préparent au métier d'enseignant dans l'Enseignement catholique**.

Ces bourses sont destinées à ceux qui, sans cette aide, ne pourraient pas choisir d'étudier dans l'un des 23 ISFEC, car ils rencontrent des difficultés pour payer leurs études. En permettant, sur dossier motivé, des réductions de scolarité la Fondation évite des abandons pour raisons financières.



45 101 € de bourses d'études versées à **138 étudiants d'ISFEC**.



Ecole St François d'Assise (Aix en Provence -13)

► Participation aux ateliers « école inclusive »



Classe Soleil de l'école de La Croix (Paris 15)

La Fondation Saint Matthieu répond aux demandes des établissements scolaires de les accompagner dans leurs projets d'accueil de tous, et notamment des jeunes en situation de handicap ; pour cela elle a participé au séminaire du réseau Ecole inclusive des écoles catholiques.

Tous les ans, la Fondation accompagne des projets qui visent à **améliorer la scolarité des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme ou avec des besoins éducatifs particuliers**. Là encore des mécènes apportent leur soutien financier.

“ Accueillir la différence est un projet extrêmement important pour nos établissements catholiques : c'est croire en l'éducabilité des enfants, en leur potentiel, et c'est quelque part un projet pastoral incarné au sein de l'école. ”

Marie Blanchet, cheffe d'établissement de l'école de la Croix (Paris 15^e)

Voir le déroulement de la classe Soleil école de la Croix



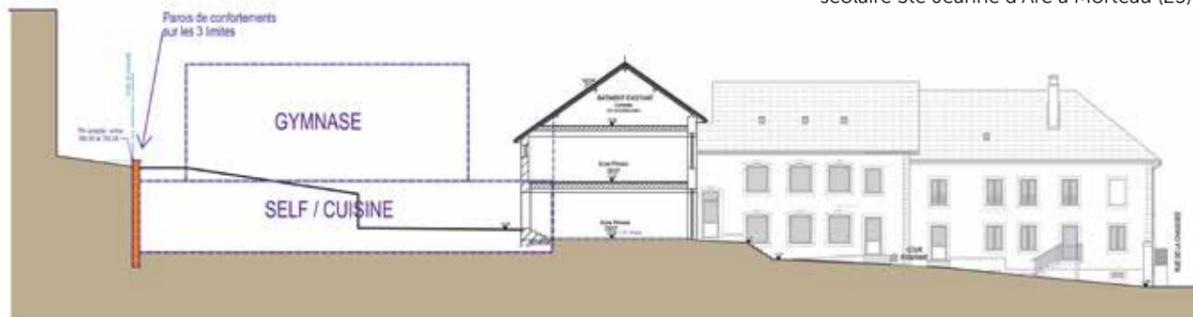
AVRIL Des aides remboursables pour rénover l'immobilier des écoles

Grâce à la force de son réseau et son expertise, la Fondation Saint Matthieu a acquis une compétence qui la place aujourd'hui comme le spécialiste de la philanthropie pour les établissements catholiques. Elle convertit les dons libres en aides remboursables accordées aux établissements, pour participer au financement de leurs projets immobiliers.

En effet le patrimoine immobilier de nombre d'écoles catholiques est constitué de **bâtiments anciens qui doivent souvent être rénovés ou réhabilités.**

La Fondation Saint Matthieu accorde ainsi des aides remboursables sur une durée de 10 ans et pour un montant maximal de 400 000 € afin d'aider les établissements à **financer leurs projets d'investissement.** Au fur et à mesure des remboursements, le don libre peut ainsi être réutilisé pour d'autres projets dans la durée, favorisant la création d'un **cercle vertueux d'entraide.** Les Fondations Saint Matthieu en région accordent également des aides directes quand des aides de financement des projets l'exigent.

Plan d'architecte pour l'ensemble scolaire Ste Jeanne d'Arc à Morteau (25)



Un exemple de travaux financés par la FSM à l'école Notre Dame de Cadérot (Berre l'Étang-13)



13 aides remboursables versées en 2024 aux établissements scolaires catholiques pour un montant de 1 655 k€

“ Quand un établissement sollicite la Fondation Saint Matthieu, un bénévole est missionné pour évaluer le projet et instruire le dossier. Les aides sont ensuite décidées par le Comité des engagements. ”

Patrick Lhomme, membre du Comité des engagements

MAI Un ensemble de fondations régionales au plus près du terrain

Pour démultiplier son action et être au plus près des besoins des établissements scolaires catholiques, la Fondation Saint Matthieu est présente au travers de ses 34 fondations en région. **Trois nouvelles fondations ont vu le jour** au cours de cette année (Yvelines, Savoie et Var).

Les 14 mai et 12 décembre 2024, Daniel Hurstel, président de la Fondation Saint Matthieu, a réuni l'ensemble des fondations du territoire pour **travailler à la démultiplication des bonnes pratiques** : levée de fonds pour financer les projets immobiliers, soutien indispensable des écoles rurales, ou modalités de réponse aux urgences.

Chaque Fondation Saint Matthieu en région s'attache à réaliser un accompagnement individualisé pour les écoles.



La journée des Fondations en région

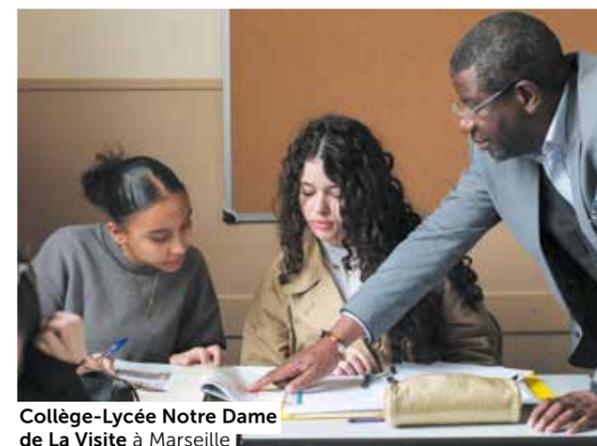


34 fondations en région

- ▶ 29 territoires,
- ▶ 4 thématiques (notamment la Formation des Maîtres et l'Enseignement Agricole) animés par près de 400 bénévoles).

JUIN Des partenariats pour répondre aux besoins pédagogiques des établissements scolaires

La Fondation Saint Matthieu, tout en gardant sa totale liberté d'expression et de choix, **travaille régulièrement avec ses partenaires de l'Enseignement catholique** pour démultiplier ses actions auprès des établissements scolaires et de leurs élèves.



Collège-Lycée Notre Dame de La Visite à Marseille

Des actions concrètes et ciblées

- ▶ 3 programmes de soutien en partenariat avec RenaSup,
- ▶ 2 interventions lors des formations des chefs d'établissements,
- ▶ 1 appel à projet en partenariat avec RenaSup et le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SGEC)
- ▶ 1 webinaire de travail destiné aux trésoriers et présidents de la Fédération Nationale des Organismes de Gestion (FNOGEC).
- ▶ 1 participation au congrès national de l'Association des Parents d'Élèves (APEL)

JUILLET L'importance du mécénat local et national

Le **mécénat local est essentiel pour dynamiser les territoires** et participer à son rayonnement. Dans cette optique, chaque Fondation Saint Matthieu en région mobilise les entreprises et les fondations proches des établissements scolaires pour soutenir leurs projets.

A **Marseille**, une entreprise d'envergure internationale a permis à un collège du nord de la ville de rénover ses locaux, à **Paris** une agence bancaire de proximité a soutenu un projet d'inclusion des enfants autistes, à **Poitiers** une fondation familiale finance des projets d'écoles locales limousines et poitevines....

Bien entendu, le mécénat local et le mécénat national (souvent thématique) se complètent, **au grand bénéfice des élèves.**



23 entreprises et fondations mécènes en 2024



Ecole de la Croix (Paris)



AOÛT Le legs, une nouvelle source de financement pour les écoles

En 2024, les legs en faveur de la Fondation Saint Matthieu et des écoles catholiques ont permis à notre Fondation de répondre à de nombreuses demandes de soutien financier qui lui sont parvenues au cours de l'année.

En léguant à la Fondation Saint Matthieu, reconnue d'utilité publique, le testateur est assuré **d'une exonération totale des droits de succession, et ainsi d'un soutien intégral aux écoles catholiques.**

Pour favoriser les legs la Fondation Saint Matthieu adhère depuis août 2024 à la plateforme



SEPTEMBRE Soutenir et accompagner l'ambition scolaire des jeunes

Tous les ans depuis 2017, la Fondation Saint Matthieu, associée à RenaSup, soutient des projets visant à accompagner la réussite des jeunes dans leurs études supérieures.

Cet engagement s'est traduit par un soutien en septembre :

- aux **Cordées de la Réussite**, lancées dans les lycées professionnels et technologiques.

Il s'est ensuite élargi à :

- Aux **modules de double certification**, permettant de préparer les étudiants en 1^{ère} et 2^{ème} année de BTS aux exigences d'une Licence ou d'un Bachelor ;
- Et plus récemment à l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.



► **19 300 € pour soutenir les projets Cordées de la réussite de 4 lycées**

► **52 350 € pour soutenir les projets modules de double certification de 11 lycées**



Lycée professionnel et technologique Schuman (Dugny-93)



Lycée Saint Nicolas (Issy les Moulineaux-92)

“ Les jeunes que nous accueillons en BTS viennent en grande partie de bac professionnel. Pour eux le BTS industriel en apprentissage est un tremplin vers l'emploi, mais pas uniquement puisque 80% d'entre eux ont une suite de parcours en études supérieures ”

Jean-Marc Fizaine, chef d'établissement du lycée Robert Schuman (Dugny-93)

L'accompagnement des jeunes de bac professionnel en BTS et de ceux à besoins éducatifs particuliers au lycée Robert Schuman (Dugny-93)



OCTOBRE 10 ans de soutien à l'enseignement professionnel



Jean-Marc Petit et Yves Ruellan (RenaSup), Vincent Cordonnier (FSM)



Depuis 2014, La Fondation Saint Matthieu s'est notamment engagée dans la **promotion de l'égalité des chances**. Elle soutient les dispositifs qui incitent et accompagnent les élèves, particulièrement ceux issus de **baccalauréat professionnel**, à **poursuivre et à réussir des études supérieures** et à mieux s'insérer professionnellement.

Pour fêter ces 10 ans de soutien, La Fondation, en partenariat avec RenaSup, a réuni des témoins de ces actions : des **chefs d'établissements** et des jeunes de l'Enseignement catholique, des **experts** de l'Education Nationale, des **mécènes** personnes morales, les **bénévoles actifs** sur ce sujet, et de nombreux donateurs.

Tous ont fait le point sur **l'évolution des besoins de l'enseignement professionnel**, et sur les dispositifs mis en place pour y répondre, particulièrement dans 3 secteurs :

1. Les Cordées de la Réussite, dispositif qui a pour but de promouvoir et de nourrir l'ambition scolaire des jeunes de Bac Pro vers le BTS ;
2. L'accompagnement académique et social essentiellement de jeunes de Bac pro, dans un environnement avec une forte mixité sociale ;
3. Les dispositifs d'insertion professionnelle de jeunes en situation de handicap, issus de dispositifs ULIS et qui arrivent en fin de scolarité.

Dans cette promotion de l'égalité des chances, les Cordées de la Réussite représentent à elles seules la moitié de l'effort fourni par la Fondation Saint Matthieu grâce à ses donateurs et ses mécènes, **avec 750 000 € apportés à 150 projets** de 55 établissements dans toute la France depuis 10 ans.

Voir la vidéo des 10 ans de soutien à l'enseignement professionnel

► Des subventions pour les situations d'urgence

Au cas par cas, chaque Fondation Saint Matthieu régionale peut accorder des subventions aux établissements ayant un besoin ponctuel, ou qui disposent de trop peu de ressources pour parer à une urgence. Par exemple, **la réparation d'une toiture, l'acquisition de matériel à la suite d'un sinistre, l'achat et l'installation d'une chaudière, la réfection des sanitaires, l'aménagement d'une salle numérique...**



NOVEMBRE Partager une réflexion utile à tous

Entamé en 2023, **le cycle de conférence « Spiritualité, religion et société »** a poursuivi un rythme trimestriel avec des invités comme Jean-Christophe Rufin, Jean de Saint Chéron, Chantal Delso... Il vise à améliorer la notoriété de la Fondation auprès du public et à nourrir la réflexion sur l'apport des écoles catholiques à notre société. Chaque conférence est enregistrée et peut être revue à la demande sur le site de la Fondation.



Chantal Delso



► Communication sur les réseaux sociaux

La Fondation Saint Matthieu est présente sur les réseaux sociaux LinkedIn, Facebook et Instagram pour **promouvoir le soutien aux projets des établissements catholiques**. Elle publie, deux fois par semaine, des informations en lien avec sa mission.

En un an, la Fondation a **multiplié par 3,5 sa visibilité** sur le réseau social LinkedIn et ses posts ont été vus plus de deux cent mille fois.



DÉCEMBRE Jaidemonecole.org le financement participatif pour les écoles catholiques



Jaidemonecole.org la plateforme de financement participatif de la Fondation, créée en 2017, permet aux établissements scolaires catholiques de présenter leurs projets en ligne pour les faire financer par le grand public.

Depuis sa création la plateforme a permis de collecter **8 741 229 € pour financer 1 022 projets grâce à 36 744 donateurs, et dans plus de 70% des cas pour des écoles isolées.**

Les élèves, leurs parents, les enseignants et toute la communauté éducative sont très attachés à leur établissement scolaire.

L'école, pierre d'angle du quotidien des élèves, est aussi au cœur de la vie des familles et des territoires.

Voir une vidéo d'un projet Jaidemonecole



GOVERNANCE

La Fondation Saint Matthieu est administrée par un conseil d'administration, appuyée par des comités spécialisés, et pilotée au quotidien par une équipe resserrée de 8 salariés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

il est composé de 12 membres, personnalités de la société civile et représentants des instances nationales de l'Enseignement catholique, ainsi que d'un commissaire du gouvernement nommé par le ministère de l'Intérieur.



Président :
Daniel Hurstel,
Avocat d'affaires

Trésorier :
Cyril Marcihacy,
Consultant et ancien banquier

Secrétaire :
Valéry Denoix de Saint Marc,
Avocat à la cour

- Secrétaire général de l'Enseignement catholique **Philippe Delorme**
- Président de la Fédération nationale des OGEC **Pierre-Vincent Guéret**
- Présidente de l'APEL Nationale **Hélène Laubignat**
- Président de l'Assemblée des directeurs diocésains de l'Enseignement catholique **Philippe Trillot**
- Président de l'Œuvre des Apprentis **Josef Jirkovsky**
- **Hervé de Kerdrel,** Ancien dirigeant de banque
- **Emmanuelle de La Guillonnière,** Secrétaire générale d'Euroinvest
- **François Paliard,** Expert forestier et foncier
- **Alix Watine,** Présidente d'un fonds de dotation

LE COMITÉ D'HONNEUR DE LA FONDATION SAINT MATTHIEU

- **Mgr Benoît Rivière,** Evêque d'Autun, président du Conseil Episcopal pour l'Enseignement Catholique
- **Benoît Durieux,** Général de corps d'armée, ancien directeur de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale
- **Françoise Malrieu,** Présidente du conseil d'administration Lazard Frères Banque
- **Jean-Luc Marion,** de l'Académie française
- **Pierre Mongin,** Ancien directeur général de la RATP
- **Daniel Rondeau,** de l'Académie française
- **Guillaume Roquette,** Directeur de la rédaction du Figaro Magazine
- **Marie-Noëlle Thabut,** Bibliste

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

- Jean Huet
- Jean-Louis de Mourgues

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

- **Vincent Cordonnier,** délégué général
- **Elisabeth Dieul,** chargée des relations donateurs
- **Caroline de Dieuleveult,** secrétaire générale
- **Florence de La Laurencie,** responsable du mécénat et du développement
- **Alice Picard-Bachelerie,** responsable communication et animation réseau
- **Clémentine Raigué,** chargée de marketing direct, community manager
- **Mélanie Roig,** directrice du marketing
- **Faneva Rakotondrazaka,** responsable des relations écoles

RAPPORT FINANCIER

LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 2024 s'est caractérisée par une forte reprise des demandes de subventions et d'aides remboursables faites auprès de la Fondation Saint Matthieu par les établissements catholiques pour financer leurs projets. Ce dynamisme s'est également manifesté par un nombre croissant de campagnes d'appels à dons des écoles sur la plateforme de financement participatif Jaidemonecole.org.

Au total, la Fondation a connu une nouvelle hausse de 6% de sa collecte à 6,1 millions €, tirée par l'augmentation des dons et libéralités affectées (de 2,8 millions € à 3,2 millions €). Les dons et libéralités libres sont restés stables à 2,9 millions €.

La perte de 0,3 million € constatée en 2024 a pour cause principale des décalages dans les aides attribuées à partir des ressources libres reçues en 2023. Pour rappel, la Fondation avait enregistré un résultat positif de 0,5 million € lors de l'exercice précédent. Les autres postes de coûts (frais de recherche de fonds et de fonctionnement) sont quant à eux restés globalement stables.



Cyril Marcihacy
trésorier de la Fondation Saint Matthieu pour l'école catholique

Les comptes de l'exercice 2024 ont été établis avec In Extenso et certifiés par Mazars, Commissaire aux Comptes de la Fondation Saint Matthieu. Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels de l'exercice 2024 ainsi que du rapport moral et financier, disponibles sur le site internet de la Fondation: www.fondation-st-matthieu.org ou pouvant être obtenus sur simple demande écrite.

Compte de résultat simplifié (en milliers €)

	2024	2023	Var. %
Dons et libéralités libres	2 926	2 947	1%
Dons et libéralités affectés	3 149	2 773	14%
Autres produits & divers	625	265	135%
Total des produits	6 699	5 986	12%
Missions sociales	5 758	4 277	35%
Autres charges (y compris recherche de fonds)	1 232	1 241	-14%
Total des charges	6 990	5 518	27%
Résultat de l'exercice	-290	468	-162%

Le total de bilan est de 14,3 millions € (contre 14,8 millions € l'an dernier) pour un total des fonds propres de 10,1 millions €. Les dettes vis-à-vis des écoles (dons affectés à reverser et fonds dédiés) représentent 2,2 millions €.

La reprise des demandes et le remboursement des aides antérieures, poursuivi sans incident, conduit à un portefeuille d'aides remboursables à 5,4 millions € (en hausse par rapport aux 4,7 millions € de fin 2023). La dotation statutaire de 1,5 million € est intégralement représentée par des immobilisations financières inscrites à l'actif du bilan.

Bilan simplifié (en milliers €)

Actif	31 déc.	31 déc.	Passif	31 déc.	31 déc.
	2024	2023		2024	2023
Immobilisations financières	2 577	1 912	Fonds propres	10 146	10 421
			Dont :		
			• fondation abritante	5 619	5 669
			• fondations sous égide	4 527	4 752
Aides remboursables	5 352	4 733	Dettes		
			Emprunt bancaire	1 302	1 523
Trésorerie et autres actifs	6 330	8 189	Autres dettes (*)	2 811	2 890
Total	14 259	14 834	Total	14 259	14 834

(*) : y compris dons affectés à reverser et fonds dédiés pour 1 641 milliers € fin 2024 (et 2 644 milliers € fin 2023)

Outre des subventions, la Fondation accorde des aides remboursables sans intérêt pour financer les projets d'investissement des écoles. Le refinancement des nouvelles aides remboursables est assuré pour partie par le remboursement des aides antérieures et l'affectation de dons et de libéralités libres, et pour partie par l'emprunt.

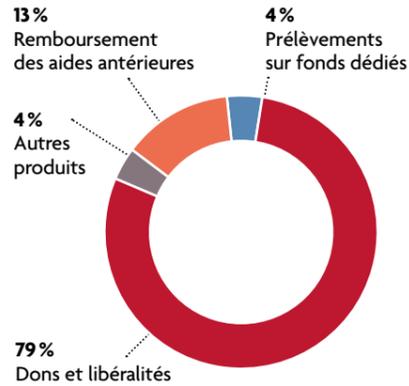
Au total, les ressources atteignent 7,7 millions € et les emplois 8,6 millions €.

Emploi des ressources 2024 (en milliers €)

	Ressources totales	Dont collectées auprès du public
Dons et libéralités	6 075	4 878
Autres produits	285	112
Remboursement des aides antérieures	1 040	673
Prélèvement sur fonds dédiés	340	340
Total de ressources	7 739	6 004
Nouvelles aides remboursables accordées	1 655	1 155
Autres missions sociales	5 758	4 562
Sous-total missions sociales	7 413	5 717
Frais de recherche de fonds	926	926
Frais de fonctionnement et provisions	306	234
Constitution de fonds dédiés	0	0
Total des emplois	8 645	6 877
Solde de l'exercice	-775	-874

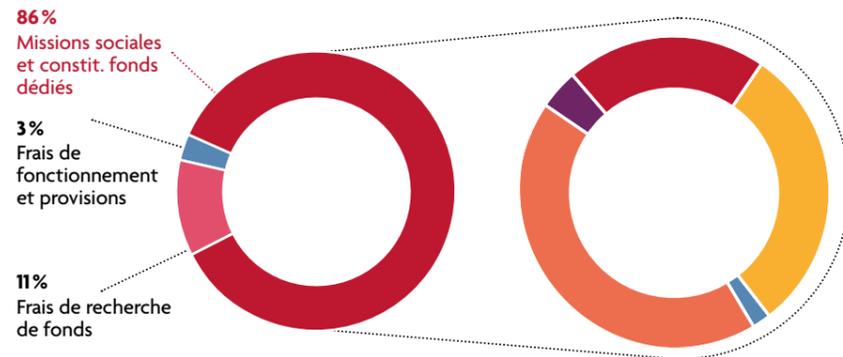
Répartition des ressources par origine

Montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources de l'exercice



Répartition des ressources par origine

Montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources de l'exercice



Répartition des missions sociales

Montant de chaque type de mission sociale par rapport au total des missions sociales de l'exercice

- Autres subventions aux écoles 21%
- Dons et legs reversés aux écoles 43%
- Aides à projets pédagogiques 2%
- Projets immobiliers (aides remboursables & subventions) 30%
- Autres missions sociales (divers) 4%

NOS PARTENAIRES ET MÉCÈNES

UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DE LA FONDATION

À fin 2024, la trésorerie consolidée de la Fondation atteint 5,2 millions € contre 7,4 millions € à fin 2023. Cette baisse de 2,2 millions € résulte principalement de l'accroissement du portefeuille d'aides remboursables, du versement à des écoles de fonds reportés ou dédiés et d'une réorganisation des placements vers les immobilisations financières.

Les 2,6 millions € des 34 fondations sous égide sont destinés au financement de leurs projets futurs. Les 2,6 millions € de trésorerie de la seule fondation abritante couvrent principalement 2,2 millions € d'engagements vis-à-vis des écoles. L'ensemble de ces liquidités est alloué de façon à tenir compte à la fois de la situation du marché financier et de possibles besoins à court terme.



Grâce à vous,
les jeunes
donneront
du sens au monde
de demain :
**investissez
dans l'école !**

Fondation Saint Matthieu

- www.fondation-st-matthieu.org
- 76 rue des Saints Pères, 75007 Paris
- Tél.: 01 45 49 61 27